

SAINT-BENOIT
Lundi 27 juin 2016

Précision sur le bail commercial du Cabinet médical du centre-ville

Contrairement à certaines informations qui ont été diffusées, le local du Cabinet médical de la Route de Poitiers, qui appartient à la Ville de Saint-Benoît, n'est pas mis "gracieusement" à la disposition des trois médecins généralistes.

La Ville de Saint-Benoît, en concertation avec les médecins, a réhabilité durant l'année 2015, l'ancienne partie de l'école Irma Jouenne, en bas de la Route de Poitiers, pour y réaliser un Cabinet médical dans le but de maintenir une présence médicale dans le centre-ville.

Le Cabinet est loué par contrat de bail pour la somme mensuelle de 2 000 € TTC. Ce montant du loyer couvre la totalité des frais relatifs aux investissements entrepris par la ville. Une opération blanche pour Saint-Benoît, avec la certitude de conserver des médecins en centre-ville.